
M.E.S., Numéro 128, mai - juin 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 mai 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, mai - juin 2023

ESSAI COMPARATIF DES COMPTES DU PLAN COMPTABLE GENERAL CONGOLAIS (PCGC) A CEUX DU SYSTEME COMPTABLE OHADA (SYSCOHADA)

par

Jacques KAWA NKOLO

Assistant, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Université de Kinshasa

Résumé

L'avènement du système comptable OHADA est une innovation de grande envergure dans l'organisation de la profession comptable dont l'importance pour les gestionnaires des plus petites entreprises de l'informel ne souffre d'aucune contestation.

Aujourd'hui, mieux qu'hier, il s'avère impossible de s'en passer dans la mesure où ce nouveau système de gestion constitue une panacée aux maux qui rongent l'organisation comptable dans les entreprises, d'où l'adaptation au changement est plus que nécessaire.

Mots-clés : comptabilité, Syscohada, essai comparatif.

Abstract

The advent of the OHADA accounting system is a major innovation in the organization of the accounting profession, the importance of which for the managers of the smallest informal enterprises is beyond dispute.

Today, better than yesterday, it is proving impossible to do without it insofar as this new management system constitutes a panacea for the evils that plague the accounting organization in companies, hence the adaptation to the change is much needed.

Keywords : accounting, Syscohada, comparative test.

INTRODUCTION

Dans cet article « Essai comparatif des Comptes du Plan comptable général congolais à ceux du système comptable OHADA », la question principale est celle de savoir comment simplifier et permettre la mise en application du système comptable OHADA dans les plus petites unités de production ou plus petites entreprises surtout du secteur informel ?

Nous sommes parti de cette hypothèse principale que « l'ancien plan comptable général congolais, PCGC en sigle, est de loin, meilleur au SYSCOHADA

L'hypothèse secondaire postule que « L'essai ou étude comparative des comptes du PCGC à ceux du SYSCOHADA permettrait tant soit peu, de signifier et de faciliter, l'appréhension et l'application du SYSCOHADA dans les plus petites entreprises du secteur informel. Pour y parvenir, nous avons fait recours à la triangulation, à l'étude des cas, à l'approche comparative, bref à la méthode qualitative¹. L'absence d'une comptabilité SYSCOHADA figure parmi les maux qui rongent encore beaucoup de petites entreprises du secteur informel, non seulement en R.D. Congo, mais aussi à l'extérieur du pays.

Cet article, s'inscrit parmi les réflexions pouvant aider relativement les gestionnaires des plus petites entreprises de l'informel à s'efforcer de comprendre et d'appliquer le SYSCOHADA dans leurs établissements respectifs.

A la lumière de tout ce qui précède, notre réflexion dans ces lignes s'active à cerner les points suivants hormis cette introduction et la conclusion qui s'ensuivra à la fin. Le premier point prend en charge le cadre conceptuel et méthodologique de l'étude. Le second point s'appuie sur l'organisation de la profession comptable avant et après

¹ Gaston MUDIPANU KAPUKU, introduction à la théorie et aux méthodes de la recherche qualitative PUK, Kinshasa 2016, P...

l'adhésion à l'espace Ohada. Le troisième et dernier point porte sur la disposition pratique des comptes du PCGC comparativement à ceux du SYSCOHADA.

I. CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE

1.1. Définitions des concepts-clés de l'étude

Quelques concepts méritent une clarification en vue d'aider à comprendre la pertinence et le bien-fondé de l'étude. Il s'agit à cet effet des concepts ci-après : comptabilité, entreprise, audit et anomalie.

La comptabilité est la science des comptes, elle a pour but l'organisation des écritures par les choix judicieux de normes et des comptes nécessaires afin d'en suivre facilement les opérations et d'en présenter les résultats.

La comptabilité peut être aussi définie comme science technique, art de recueil de traitement, d'analyse et de contrôle de l'information économique-financière.

Entreprise : Parmi tant de définitions. Une entreprise est une entité ou un organisme financièrement indépendant produisant pour le marché des biens ou des services.

Le patrimoine de l'entreprise regroupe l'ensemble des biens dont elle dispose (immobilisation, stocks, Créances)

Audit : est un processus d'accumulation d'éléments probants, nécessaires et suffisants mené avec discernement de manière créative, méthodique, progressive et constructive par un professionnel indépendant, en vue de délivrer l'opinion attendue de l'auditeur sur la matière examinée, au regard des référentiels auxquels la matière en question est soumise.

Anomalie: c'est une- information comptable ou financière, inexacte, insuffisante ou omise en raison d'erreur ou de fraude.

Une anomalie : significative «est une information comptable ou financière inexacte, insuffisante ou omise, en raison d'erreurs ou de fraude d'une importance, telle que seule ou cumulée à d'autres, elle peut influencer le jugement de l'utilisateur d'une information financière ou comptable.

Il convient de noter que seules les anomalies significatives sont retenues comme étant un obstacle à la qualité des informations financières.

1.2. Cadre méthodologique

La démarche comparative se concentre sur la comparaison de similitudes et de différences entre les phénomènes sociaux afin de découvrir les facteurs ou les conditions qui accompagnent l'émergence d'un phénomène social ou d'un modèle de comportement spécifique.

C'est quasiment dans le même sens que Reuchelin² considère la méthode comparative comme une démarche cognitive par laquelle on s'efforce à comprendre un phénomène par la confrontation des situations différentes. C'est dans ce contexte qu'il nous revient à comparer les comptes du PCGC, ce plan comptable déjà abandonné à ceux du SYSCOHADA.

En ce qui concerne les techniques concernées dans cette étude en complément à la méthode, nous avons utilisé essentiellement la documentation qui nous a fourni des données sans lesquelles cet article serait irréalisable.

Les questions de recherches ne sont pas cadrées par l'opérationnalisation des variables ; pendant que les chercheurs qui conduisent la recherche activée peuvent développer la conversation quand ils collectent leurs données et investigations n'approchent pas la recherche avec des questions spécifiques à répondre, à des hypothèses à tester ;

² Reuchelin,

- Ils sont aussi bien préoccupés par leur comportement à partir du cadre de référence propre au sujet. Les causes externes au sujet constituent une préoccupation secondaire.
- Ils tendent à collecter- leurs données - par des contacts soutenus avec les gens dans les contextes (sites ou settings) où les sujets passent normalement leur temps.

II. ORGANISATION DE LA PROFESSION COMPTABLE AVANT ET APRES L'ADHESION A L'ESPACE OHADA

2.1. Organisation de la profession comptable avant l'adhésion à l'espace OHADA

Avant l'adhésion de la RD Congo, au traité de l'OHADA, la profession comptable était constituée :

- du Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo (CPCC) ides professionnels comptables salariés dans les domaines divers (commerce, industrie, enseignement secteur non lucratif etc.) ;
- des cabinets d'audit et comptable ;
- des réviseurs comptables au sein de L'IRC (Institut des réviseurs comptables) ;
- des experts comptables dans diverses associations, etc...

L'absence d'un ordre professionnel répondant aux normes et aux exigences de la profession comptable, telles que préconisées par l'international Fédération of Accountants «IFAC» en sigle, a valu à la République Démocratique du Congo, des critiques et observations de la part de la communauté financière internationale, qui l'avait placée au banc des accusés, en matière de transparence financière et de bonne gouvernance.

A l'exception du CPGC, organe d'avis et de conseil du gouvernement en matière de comptabilité, la profession comptable congolaise évoluait sans un cadre légal³. Dans cet article, nous voulons, par triangulation, insérer la méthode comparative entre les comptes' du Plan Comptable Général Congolais (PCGC)⁴ et les comptes du système comptable OHADA (SYSCOHADA), étant donné que le but ultime de la démarche scientifique est la compréhension totale de l'univers dans lequel nous vivons ...

Il ne s'agit donc pas d'identifier seulement une partie des causes sous-jacentes- à un phénomène, mais bien d'obtenir une description et une explication complétée de ce phénomène, d'être capable d'en prédire l'apparition, et, dans la plupart des cas, de le produire. La question principale que nous nous posons dans cette étude, est de savoir comment simplifier la compréhension et l'application des comptes du système comptable OHADA, même au niveau de plus petites entreprises, et surtout, celles du secteur informel en RD Congo.

2.2. Organisation de la profession comptable après l'adhésion à l'espace OHADA

Avant l'adhésion le 12 septembre 2022 de la République Démocratique du Congo à la traite de l'OHADA, la profession comptable était exercée sans aucune base légale. Actuellement, bon nombre de professionnels comptables ont été agréés par l'ONEC (l'ordre national des experts comptables) et sont les seuls habilités à exercer la profession d'expert-comptable, sur toute l'étendue de la RD Congo, en vertu de la susdite loi. Depuis l'adhésion de la RD. Congo au traité de l'OHADA, le CPCC assure, outre les prérogatives lui dévolues par l'ordonnance de 1975, les attributions de la commission de normalisation comptable de l'OHADA, « ONCOHADA» en sigle et ce, conformément à l'article 3 du règlement n0002/2009/ CM/OHADA du 22 mai 2009 portant création, organisation et fonctionnement de cette dernière. .

Bien que le « Syscohada » présente des avantages significatifs, il a aussi ses limites. C'est la raison pour laquelle on parle actuellement de révision de ce système. Ecrivant sur les préalables à l'analyse des états financiers, le professeur Adolphe ILASHI mentionne ce qui suit, en référence aux insuffisances du bilan comptable :

« Malgré son importance et son rôle irremplaçable dans la vie d'une entreprise, le bilan comptable tel qu'il est élaboré dans ses règles, principes et méthodes, présente un

³ William MBUYAMBA KALOMBAYI, *Ethique et déontologie du professionnel comptable*, Kinshasa, Médias Paul,, 2019, p...

⁴ Venant KINZOIMZI MVUTUKIDI NGINDU et Claude PEROCHON, *Comptabilité générale élémentaire*, Paris, éd. Faucher, 1986.

certain nombre d'insuffisances qui énervent, voire, mettent à mal le principe de l'image fidèle de l'entreprise»⁵.

Après avoir interrogé un inspecteur de santé, dans le cadre d'APPROPHAR (Association des Propriétaires des Pharmacies) qui supervisait plus de 50 officines (pharmacies) ou plus petites entreprises à Kikwit, sur la tenue régulière de la comptabilité élémentaire ou d'une administration moyenne, l'inspecteur et ses collègues de service et de la DGRADI Kikwit. (Direction Générale des -Recettes Administratives et Domaniales) nous ont répondu qu'une faible minorité tenant une petite, administration. Quant à la comptabilité' élémentaire, aucune officine ne la tenait.

2.3. Raisons (parmi tant d'autres) :

- manque de temps matériel ;
- encombrement ;
- manque d'outils appropriés ;
- difficultés d'ordre financier ;
- incompréhension de la comptabilité ;
- manque de formation adéquate ;
- évasion fiscale ;
- manque de bonne volonté de la tenir;
- refus de la tenir ;
- Sous-estimation de l'importance de la comptabilité ;
- Autres raisons gardées sous silence...

Après notre descente sur le terrain, nous avons fini par confirmer preuve à l'appui. Les arguments avancés par l'inspecteur de santé, ses collègues et quelques agents de la DGRAD. Au regard de cette observation, les officines de Kikwit avaient été contraintes de tenir une petite administration sous peine d'être sanctionnées par l'Etat.

Nous avons compris, avec les amis de CADICEC, qu'il était important de démystifier la comptabilité, au point de la rendre accessible aux petits commerçants, surtout dépourvus d'assez de moyens matériels, financiers et autres⁶.

Voilà qui explique le bien-fondé de cet article. En comparant les comptes du plan comptable général congolais bien connus à l'époque par les Congolais qui les ont appris, à ceux du SYSCOHADA en vogue, cela réduirait, toutes choses restant égales par ailleurs, ce goulot d'étranglement. Aussi, trouvons- nous nécessaire de définir quelques concepts.

III. ETUDE OU DISPOSITION PRATIQUE

Dans cette seconde partie, nous comparons en ordre, les comptes du PCGC (ce dernier plan comptable déjà abandonné) à ceux du SYSCOHADÂ.

Les comptes du PCGC	Les comptes du SYSCOHADA
CLASSES	CLASSE 1
Fonds propres et emprunts à plus d'un an	Comptes de Ressources Durables
10 Capital	10.capital
11 Réserves	11 Réserves
12. Report à nouveau	12. Report à nouveau
13. Résultat net	13. Résultat net de l'exercice
14 Plus-values et provisions réglementées	14 Subvention d'investissement

⁵ Adolphe ILASHI Unshengwo, cours d'Analyse financière. Kinshasa, Edition,2019.

⁶ Christian MUHENIA et Jacques KAWA, *Quelques PME de Kikwit, Atelier de formation*, CADICEC, Kikwit 1998, p...

15. Subvention d'équipement 16. Emprunt et dettes à long terme 17 Emprunts et dettes à moyen terme. 18, Provision pour charge et pertes 19. Comptes de liaison des établissements	15 Provisions réglementées et fonds assimilés 16 Emprunts et dettes assimilées 17 Dettes de crédit-bail et contrats assimilés 18 Dettes liées à des participations et comptes de liaisons des Etablissements et sociétés en participation 19 Provisions financières pour risques et charge
CLASSE 2	CLASSE 2
Valeurs Immobilières et engagées	Comptes d'actif Immobilisé
20. Valeur incorporelle 21. Terrains 22. Autres immobilisations corporelles 23 Immobilisations corporelles en cours 24 Avances et acomptes sur commandes d'immobilisation en cours 25. Titres et valeurs engagées à plus d'un an 26. Prêts et autres créances à long terme 27 Prêts et autres créances à moyen terme 28 Amortissement et provision pour déprédation des comptes de la classe2 29 Comptes d'attente et à régulariser	20. Charges immobilisées 21. Immobilisations incorporelles 22. Terrains 23. Bâtiments, installations techniques et agencements 24. Matériel 25. Avances et acomptes versés sur immobilisations 26. Titre de participation 27. Autres immobilisations financières 28. Amortissement 29. Provision pour déprédation
CLASSE 3	CLASSE 3
Stocks	Comptes de stocks
30 Marchandises 31 Matières et fournitures 32 Emballages commerciaux 33 Produits semi-ouvrés 34 Produits finis 35 Produits et travaux en cours 36 Stocks à l'extérieur 37 Frais accessoires d'achat 38 Provision pour déprédation des comptes de la classe 3 39. Achat	31. Marchandises 32. Matières premières et fournitures liées 33. Autres approvisionnements 34. Produit en cours 35. Services en cours 36. Produits finis 37. Produits intermédiaires et résiduels 38. Stocks en cours de route, en consignation ou dépôt 39. Dépréciation des stocks
CLASSE 4	CLASSE 4
Tiers et régularisation	Comptes de tiers
40 fournisseurs 41 clients 42 personnels 43 Etat 44 propriétaire et associés 45 sociétés apparentes	40 fournisseurs et comptes rattaches 41 clients et comptes rattachés 42 personnels 43 organismes sociaux 44 Etat et collectivité 45 organismes internationaux

46 débiteurs et créditeurs divers 47 comptes des régularisations 48 provisions pour dépréciation des comptes de la classe4 49 comptes d'attente et à régulariser (H.A.O.)	46 associés groupes 47 débiteurs et créditeurs divers 48 créances et dettes hors activateurs ordinaires 49 dépréciation et risques provisionnes (tiers)
CLASSE 5	CLASSE 5
Comptes financiers	Comptes de trésorerie
50. Emprunts à moins d'un an 51. Prêts à moins d'un an 52. Titres à courts termes 53. Effets et warrants à payer 54 Effets et warrants à recevoir 55. Chèques et coupons à encaisser 56. Banques et institutions financières 57. Caisse 58 Provisions pour dépréciations des Comptes de la classe 5 59 virements internes	50. Titre de placement 51. Valeurs à encaisser 52. Banques 53. Etablissements financiers et assimilés 54. Instruments de trésorerie / 56. Banques, crédits de trésorerie et d'escompte 57. Caisse 58. Régies d'avance, accreditifs et virements internes 59. Dépréciations et risques provisionnels
CLASSE 6	CLASSE 6
Charge et pertes	Comptes de charges des activités ordinaires
60 stocks vendus 61. Matières et fournitures consommées 62 Transports consommés 63. Autres services consommés 64. Chargé et pertes divers 65. Charges de personnel 66. Contributions et taxes 67. Intérêt 68. Dotation aux amortissements et provisions 69. Produits et services reçus d'autres établissements	60 achats et variation de stocks 61. Transports 62. Service extérieurs A 63. Services extérieurs B 64. Impôts et taxes 65. Autres charges 66. Charges de personnel 67. Frais financiers et charges assimilés 68. Dotations aux amortissements 69. Dotation aux provisions
CLASSE 7	CLASSE 7
Produits et profits	Comptes de produits des activités ordinaires
70 Ventes de marchandises 71. Production vendue	70. Ventes 71. Subventions d'exploitation

72. Production stocks. 73. Travaux faits par l'agent économique pour lui-même, charges à étaler ou à transférer 74. Produits et profits divers 75 76. Subvention d'exploitation et hors exploitation 77. Intérêts et dividendes reçus 78. Reprises aux amortissements et provisions 79. Produits et services cédés à d'autres établissements	72. Production immobilisée 73. Variation de stocks de biens et de services produits 75. Autres produits 77. Revenus financiers et assimilés 78. Transfert de charges 79. Reprises de provisions
CLASSE 8	CLASSE 8
Soldes de gestion	Comptes des autres charges et des autres produits
80. Marge brute 81. Valeur ajoutée. 82. Résultats bruts d'exploitation et hors exploitation 83. Résultats nets d'exploitation et hors exploitation 84. Résultat sur cession d'immobilisation et de titres à courts termes 85. Résultat net avant, contribution sur les résultats 86. Contribution sur revenus professionnels et locatifs 87 Résultat de la période à affecter 88. Mouvement des amortissements et provisions de la période 89. Produits et provisions de services échangés entre établissements	81. Valeurs comptables des cessions d'immobilisations 82. Produits des cessions d'immobilisation 83. Charges hors activités ordinaires 84. Produits hors activités. 85. Dotation hors activités ordinaires 86. Reprises hors activités ordinaires 87. Participation des travailleurs 88. Subventions d'équilibre 89. Impôts sur le résultat
CLASSE9 Comptes analytiques d'exploitation	CLASSE9 Comptes engagements hors bilan et comptes de la comptabilité analytiques de gestion
90. Comptes réfléchis 91. Reclassement des charges 92. Compte des sections 93. Inventaire permanent 94. Coûts et prix de revient 96. Ecarts sur coûts préétablis 97. Différences l'incorporation 98. Résultats de la comptabilité analytique 99. Liaisons internes.	92. Comptes réfléchis 93. Comptes de reclassements 94. Comptes de coûts 95. Comptes de stocks 96. Comptes d'écarts sur coûts préétablis 97. Comptes de différences de traitement comptable. 98. Comptes d Résultats 99, Comptes de liaison internes

Comptes spéciaux	
Classe 0	
00. comptes d'engagements 00. comptes d'engagements de garantie données 00. comptes d'engagements de garantie reçus 00. comptes d'engagements réciproques 09. comptes intermédiaires	

N.B. Nous remarquons que le SYSCOHADA n'a pas la classe 0.

Aussi, signalons que les tableaux ci-dessus ont été élaborés, ordonnés, mis en forme et adaptés par nous-même.

CONCLUSION

Comparant compte par compte dans le PCGC, placés sur les lignes respectives avec leurs numéros correspondant dans le SYSCOHADA, nous confirmons nos hypothèses et cela, à la lumière de réflexion menée dans cet article.

L'approche qualitative nous a ainsi permis d'aboutir au résultat visant à simplifier et à faciliter l'application du SYSCOHADA dans les plus petites entreprises du secteur informel.

Il appartient ainsi, aux gestionnaires de faire montre de courage et d'effort pour s'adapter aux actuelles innovations de comptabilité pour l'intégration économique et le standard international, afin d'être au rendez-vous du concert des nations.

BIBLIOGRAPHIE

- ILASHI Unshengwo A., *Cours d'Analyse financière*, Kinshasa, édition 2019, 2019
- KINZONZI MVUTUKIDINGINDU V. et PEROCHON C., *Comptabilité générale élémentaire*, Paris, Ed. Faucher, 1989.
- Loko Tuzolana B., *Audit financier et commissariat aux comptes dans l'espace OHADA*, Kinshasa, Ed. Mediaspaul, 2018.
- MBUYAMBA KALOMBAYI W., *Ethique et déontologie du professionnel comptable*, Kinshasa, Médias Paul, 2019.
- MUDIPANU KAPUKU G., *Introduction à la théorie et aux méthodes de la recherche qualitative*, Kinshasa, PUK, 2016.
- MUHENIA Christian et KAWA Jacques, *Quelques PME de Kikwit, atelier de formation*, Kikwit, CADICEC, 1998.